

Communiqués

Tous les communiqués

Communiqués par sujet

Communiqués par
ministère

Services aux collectivités

Développement
économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en
français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction
publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition
féminineCommuniqués par société
d'ÉtatSociété de développement
du Yukon

Société d'énergie du Yukon

Société d'habitation du
YukonSociété des alcools du
YukonCommission de la santé et
de la sécurité au travail du
Yukon

Communiqués conjoints

Nouvelles du premier
ministre

Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées



Communiqué

Pour diffusion immédiate numéro 11-132

Le 29 août 2011

**Le Yukon accueille favorablement l'engagement du premier ministre du Canada d'améliorer l'accord de partage des recettes tirées de l'exploitation des ressources**

WHITEHORSE — Le premier ministre du Yukon, M. Darrell Pasloski, est ravi que le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, ait accepté de modifier l'accord entre le Canada et le Yukon en ce qui concerne le partage des recettes tirées de l'exploitation des ressources, notamment les ressources minières, pétrolières et gazières.

Au cours d'une visite à Haines Junction vendredi dernier, le premier ministre a annoncé que le premier ministre Darrell Pasloski et lui-même s'entendaient pour dire que le Yukon devrait bénéficier de tous les avantages consentis aux Territoires du Nord-Ouest dans un récent accord.

« L'économie axée sur les ressources est en excellente santé au Yukon et je suis heureux que le premier ministre ait accepté d'augmenter la part des recettes découlant de l'exploitation des ressources que le Yukon peut conserver et utiliser au profit de tous les Yukonnais. Cette question est très importante pour les Yukonnais et je suis ravi que le gouvernement fédéral ait donné suite à notre demande », a dit M. Pasloski.

« Une plus grande part des recettes provenant de l'exploitation des ressources minières et autres secteurs en pleine expansion sera allouée au territoire et pourra être utilisée tant par le gouvernement du Yukon que par les gouvernements des Premières nations », a ajouté M. Pasloski. « Les Premières nations sont d'accord avec nous pour dire qu'il est temps de réexaminer la part des recettes générées par le secteur des ressources qui revient au Yukon, et nous avons hâte de rencontrer les Premières nations du Yukon afin de discuter avec elles des mesures proposées par le premier ministre du Canada. »

Conformément aux accords actuels, soit l'Accord de transfert d'attributions et l'Accord Canada-Yukon sur le pétrole et le gaz, le gouvernement du Yukon peut conserver jusqu'à 3 millions de dollars des recettes provenant de l'exploitation des ressources minières et un peu plus de 3 millions de dollars des recettes tirées des ressources pétrolières et gazières. Tout revenu excédant ces plafonds est contrebalancé par la subvention versée au Yukon selon la formule de financement des territoires.

À l'avenir, selon les modalités proposées, la part des recettes tirées de l'exploitation des ressources que le Yukon pourra conserver augmentera de dizaines de millions de dollars. Si la mise en valeur des ressources s'intensifie au Yukon, ce solde fiscal amélioré permettra au Yukon d'accroître ses propres recettes ainsi que la part qui revient aux Premières nations.

« À la lumière de l'annonce la semaine dernière à Yellowknife du renouvellement du financement accordé pour les soins de santé et de l'annonce du présent accord visant à améliorer les recettes découlant de l'exploitation des ressources, nous constatons la ferme volonté du gouvernement fédéral de continuer à appuyer le Nord », a dit M. Pasloski. « Ces mesures nous permettront de tirer parti des solides relations de travail que nous avons avec les Premières nations du Yukon et le gouvernement fédéral. »

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman

Communications

Conseil des ministres

867-633-7961

elaine.schiman@gov.yk.ca

<%img_newsarticle%>

